

Actualité jurisprudentielle en matière d'assurances IARD et VIE

Vendredi 18 novembre 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

David NOGUERO

Professeur agrégé à l'Université de Paris (IDS - UMR-INSERM 1145)

Et Xavier LEDUCQ

Avocat à Paris et spécialiste en droit des assurances
CRTD & Associés
Responsable de la commission Assurances et Responsabilité

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris
45 Quai des Grands Augustins
75006 Paris

Spécialités / compétences :

Droit des assurances

Public visé

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires, assureurs

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1er juin 2022 au 31 décembre 2022 – Version 1

Programme du séminaire

Objectifs : A l'issue de cette formation le participant connaîtra toutes les dernières évolutions de la jurisprudence en droit des assurances (IARD et VIE) ainsi que tous les derniers textes législatifs applicables en la matière (année 2022).

Tour d'horizon sur plusieurs points d'évolution jurisprudentielle :

Aléa

Interprétation du contrat d'assurance

Déchéance de garantie

Généralités

Construction

Assurance de groupe

Assurance emprunteur

Assurance vie

Contrat Distribution de l'assurance

Actualité législative en matière d'assurance

Actualité jurisprudentielle en matière d'assurances IARD et VIE

Vendredi 18 novembre 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

David NOGUERO

Professeur agrégé à l'Université de Paris (IDS - UMR-INSERM 1145)

Et Xavier LEDUCQ

Avocat à Paris et spécialiste en droit des assurances
CRTD & Associés
Responsable de la commission Assurances et Responsabilité

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris

45 Quai des Grands Augustins
75006 Paris

Spécialités / compétences :

Droit des assurances

Public visé

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires, assureurs

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1er juin 2022 au 31 décembre 2022 – Version 1



Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15 – 11h00 : Actualités jurisprudentielles récentes en non vie
- 11h10 – 12h45 : actualités jurisprudentielles en vie
- 13h45 14h45 : fin sur l'actualité jurisprudentielle
- 14h45- 15h00 : échange avec les participants
- 15h- 17h00 : Actualité législative
- 17h-17h30 : échange avec les participants et bilan de la formation

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 852€ TTC, soit 710€ H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.